



ACHAT MAISON CONDITIONS PARTICULIERES

Par guigui34

Bonjour,

Dans 7 jours le compromis de vente que nous avons signé ne sera plus valide(6 mois de la date de signature).l' offre de prêt a été faite avec beaucoup de temps .Le courtier a tout envoyer en temps et en heure ,mais toutes ses démarches ont été longues.

le25/03 Nous informons les vendeurs par mail que nous n'avons pas obtenu le prêt dans les conditions que nous avons demandées avec le courtier et que nous nous portons acquéreur à hauteur de 300 K? (dernier échange tel avec Mme X avec ces même propos).

31/03 les vendeurs nous demandent les lettres de refus.

01/04 Nous envoyons 1 lettre en précisant que le courtier nous produit les autres sous peu.07/04 Les vendeurs dénoncent le compromis de vente par recommandé en nous demandant de nous positionné sur l'accord reposant sur 320 K?.14/04 Nous leur répondons par recommandé notre souhait d'acquérir la maison à 320 K?.20/04 Les vendeurs nous répondent par mail et nous demandent de produire un accord de principe sous 4 jours soit 24/04.27/04 Nous leur répondons que l'offre de prêt va nous parvenir rapidement, leur envoyons un document attestant de l'accord bancaire et leur indiquons, comme depuis le 25/03, qu'ils peuvent contacter le courtier afin d'être "rassurés" sur notre bonne foi et la bonne avancée de ce dossier.29/04 Les vendeurs nous envoie un mail et nous disent que le compromis n'est plus valable.04/05 Nous leur envoyons l'accord de principe.25/05 Le courtier envoie aux vendeurs les offres de prêt avec les vendeurs et le notaire en copie. Les vendeurs ont signé un autre compromis de vente entre temps avec d autres personnes. Le 1 juin nous avons eu le notaire au téléphone nous disant qu'il convoque les vendeurs et nous propose de faire un acte notarié.N'ayant pas de nouvelles du notaire nous nous sommes rendus à son cabinet ce jour et il nous annonce qu'il n a rien fait que nous ne lui avons rien dit alors que nous lui avons adressé des mails.II a dit qu il allait voir avec ses associés si oui ou non il convoquait les vendeurs étant donné les délais serrés. Nous ne savons plus quoi faire ni quoi penser nous voulons simplement acheter ce bien Je sais que c'est très long ce que j'ai écrit et je vous demande de nous excuser mais la situation est telle que nous vous donnons un maximum d'information. Si vous pouvez nous éclairer nous vous en remerciant infiniment par avance.

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pourquoi ne pas rester à la suite de
[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/propriete/vente-immobiliere/acte-notarie-lors-d-une-vente-t27042.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/propriete/vente-immobiliere/acte-notarie-lors-d-une-vente-t27042.html[/url]
?

Et je m'étonne de tous ces échanges par mail. Pourquoi n'êtes vous pas passés par votre notaire pour concrétiser ces échanges ?

Consultez un avocat, vous ne vous en sortirez pas facilement.

Par guigui34

Merci BEAUCOUP pour votre retour. Nous avons procédé par mail parce que le notaire ne répondait pas à nos appels , ni à nos messages. L'étude dans laquelle il était quand on a signé le compromis de vente nous a appelé ce jour pour savoir si nous voulions continuer avec lui ou avec eux parce qu'ils avaient reçu notre offre de prêt(le courtier avait envoyé l'offre de prêt à son ancienne adresse,il a changé entre temps). Nous nous demandons si nous allons continuer avec la première étude et voir si c'est plus judicieux et voir avec un avocat étant donné que le notaire n'est pas revenu vers nous comme il nous l'avait dit ,un retour de sa part ce soir.

Par isernon

bonjour,

en la matière, il ne faut pas correspondre par mail, car avec un mail, vous n'êtes jamais certain de l'expéditeur (le piratage des boites mails sont fréquents) et vous n'êtes jamais certain que le destinataire en a eu connaissance.

salutations

Par Nihilscio

Bonjour,

Il faudrait connaître les termes exacts de la clause suspensive d'accord de prêt ainsi que les termes du courrier des vendeurs du 7 avril.

Par guigui34

Merci beaucoup pour vos réponses .